

# Aménager les territoires ultra-marins



<https://www.youtube.com/watch?v=mJgQ1hfd09I>

[https://www.youtube.com/watch?v=GhX3s\\_M4ppU](https://www.youtube.com/watch?v=GhX3s_M4ppU)

## I – Des territoires spécifiques (carte p 306-307)

Dispersés sur l'ensemble du globe, issus de l'histoire coloniale du pays, les territoires ultramarins français couvrent près :

- de 560 000 km<sup>2</sup>
- sont peuplés de près de 3 millions d'habitants.
- Ils ont des statuts variés : la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion et Mayotte sont des **Départements et Régions d'Outre-mer (DROM)**. Saint Pierre et Miquelon ou Tahiti sont des **Collectivités d'Outre-mer (COM)** quasiment autonomes. Malgré l'éloignement, de nombreuses liaisons aériennes permettent de garantir la **continuité territoriale** avec la métropole.

## II – Des contraintes, mais aussi des atouts

- La plupart des territoires ultramarins sont des îles volcaniques du monde tropical, au relief accidenté, qui subissent un nombre important de **risques naturels** : séismes, volcanisme, cyclones tropicaux. Ils souffrent de l'**isolement** lié à l'insularité et l'éloignement, qui rend les communications difficiles et coûteuses.
- Les territoires ultramarins souffrent d'une **situation économique difficile**
  - Le chômage y est plus important
  - coût élevé des produits de première nécessité.
  - La population reste très dépendante des aides de la métropole (ex : le RSA) et de l'UE.

Malgré tout, le niveau de vie des territoires ultramarins français reste plus élevé que celui des Etats qui les entourent, ce qui les rend attractifs (immigration illégale).

- Pour autant, de **multiples atouts** existent sur ces territoires :
  - Ils offrent à la France une **ZEE** (zone économique exclusive) de plus de 11 millions de km<sup>2</sup> et des bases militaires.
  - Les **ressources naturelles** sont sources de profit : minerais (or, nickel), fruits tropicaux.
  - Kourou, en Guyane, accueille le centre spatial d'où sont lancées les fusées européennes Ariane.
  - Les paysages idylliques (mer turquoise, lagon, barrière de corail), le climat chaud mais aéré grâce aux alizées (vent marin d'est) a souvent permis le développement du **tourisme**.

### III – Aménager pour compenser les contraintes

L'Etat français est un acteur important de l'aménagement des DROM.

- Il favorise les projets hôteliers et les routes pour développer l'activité touristique.
- De même, la France favorise le développement de cultures spécialisées (tropicales).
- En tant que Régions ultrapériphériques (RUP), les DROM-COM bénéficient des aides de l'U.E. pour financer des aménagements destinés à favoriser leur autonomie économique et combler les écarts de développement avec les autres régions de l'U.E. Leur isolement nécessite d'importantes infrastructures (aéroports, ports) pour accueillir passagers et marchandises.

Pour réduire les inégalités territoriales (population concentrée sur les littoraux) et ouvrir les territoires ultra marins sur le monde, les acteurs publics (Etat + collectivités + UE) ont lancé de grands aménagements :

- (route du littoral à la Réunion, agrandissement du port de Jarry en Guadeloupe, pont sur l'Oyapock en Guyane...).
- Mais ces aménagements sont parfois contestés, du fait de leur impact environnemental. Il convient de protéger des milieux fragiles, en créant des parcs naturels ou en classant ces écosystèmes au patrimoine mondial de l'UNESCO, comme le lagon de Nouvelle Calédonie.

